

3 JUIN 2013,

CANADA
PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 3 juin 2013 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS: Maire Donald Badger

Conseillers:

#1 Lisa Merovitz, #2 Joann McBrine,
#3 Julian Tuer, #4 Frank Simms,
#5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que
l'Inspecteur à la voirie Peter Kralik

ABSENT : la Directrice-générale Carrol Kralik.

ORDRE DU JOUR

1.	<u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>
1.1	-La nomination d'un secrétaire pour la réunion
2.	<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>
3.	<u>ADOPTION DU PROCES-VERBAL</u>
3.1	-de la réunion tenue le 6 mai 2013
4.	<u>PÉRIODE DE QUESTION</u>
5.	<u>URBANISME</u>
5.1	-Rapport du CCU
5.2	-Avis de motion afin d'amender le plan d'urbanisme #271-2008, le règlement de zonage #264-2008 et le règlement de lotissement #265-2008 afin de se conformer au schéma de la MRC (règlement de concordance)
6.	<u>MUNICIPAL INSPECTOR REPORT</u>
6.1	-Rapport pour le mois de mai 2013
7.	<u>CORRESPONDANCE / CORRESPONDENCE</u>
7.1	-Lettre reçue de la firme Entreprise R.P. Enrg. concernant le déneigement sur chemin Stagecoach la nuit de l'incendie au 671 Stagecoach
8.	<u>ADMINISTRATION</u>
9.	<u>VOIRIE</u>
9.1	-Rapport de l'inspecteur à la voirie pour le mois de mai 2013
10.	<u>INCENDIE</u>
10.1	-Rapport pour le mois de mai 2013
11.	<u>VARIA</u>
12.	<u>COMPTES à PAYER</u>

1.

1.1

#067-0613

La nomination d'un secrétaire pour la réunion

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseillère Merovitz et résolu à
l'unanimité QUE Peter Kralik soit nommé le
secrétaire pour la réunion.

2.

#068-0613

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseiller Simms
appuyé par conseiller Tuer & résolu à
l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit
adopté tel qu'amendé.

3.

3.1

#069-0613

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Briggs
appuyé par conseillère Merovitz & résolu à
l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion
régulière de 6 mai 2013 soit adopté tel que
rédigé.

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 21 personnes assistaient.

5.

URBANISME

5.1

#070-0613

Rapport du CCU

Proposé par conseiller Tuer
appuyé par conseillère Simms et résolu à
l'unanimité QUE le rapport du CCU soit approuvé
tel que préparé.

5.2

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec
dispense de lecture par conseillère McBrine qu'à
une prochaine séance de conseil, on fera une
proposition d'amender les règlements suivants afin
de les mettre en conformité avec le schéma de la
MRC :

#271-2008 Plan urbanisme

#264-2008 Règlement de zonage

#265-2008 Règlement de lotissement

6.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1

#071-0613

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Tuer et résolu à
l'unanimité QUE le rapport de l'Inspecteur
Municipal soit approuvé ainsi que son chèque de
kilométrage au montant de \$81.45 et le chèque de
kilométrage pour l'inspecteur à la voirie au
montant de \$323.10.

7.

CORRESPONDANCE

7.1

Une lettre a été reçue de la firme Entreprise R.P.
Enrg., (l'entrepreneur du déneigement) laquelle
expliquait l'état du déneigement la nuit de
l'incendie au 671 Stagecoach.

9.

VOIRIE

9.1

#072-0613

Rapport de l'inspecteur à la voirie

Proposé par conseiller Simms

appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur à la voirie soit approuvé.

10.

INCENDIE

10.1

On n'a pas reçu d'un rapport ni les coûts de la Ville de Lac-Brome, cependant, il y avait 2 fausses alarmes incendie durant le mois de mai 2013.

12.

COMPTES A PAYER

Solde bancaire au 30.04.13	\$ 365,751.46
Dépenses mai 2013	314,176.70
Dépôts mai 2013	96,170.85
Solde bancaire au 31.05.13	\$ 147,745.61 +
CPG \$579,331.60 + CPG \$148,494.14 (fonds de parcs & terrain de jeux)	

Je, le secrétaire soussigné certifie que la municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les comptes des mois de mai 2013/ juin 2013 au montant de \$216,400.46.

#073-0613

Paiement des comptes

Proposé par conseillère Merovitz

appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois de mai 2013 /juin 2013 au montant de \$339,603.63 soient payés.

Proposé par conseillère Merovitz que la réunion se termine à 20h55.

Adopté

Peter Kralik
Secrétaire

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU MARDI LE 2 JUILLET 2013 À 19H30. Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est adopté et signé à une séance du conseil subséquente.